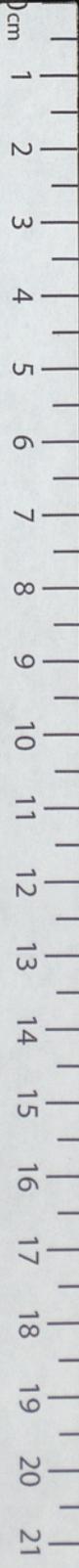


57



DOCUMENTS
UNIVERSITAIRES

1

1822-1838 à 1857

Res

90575

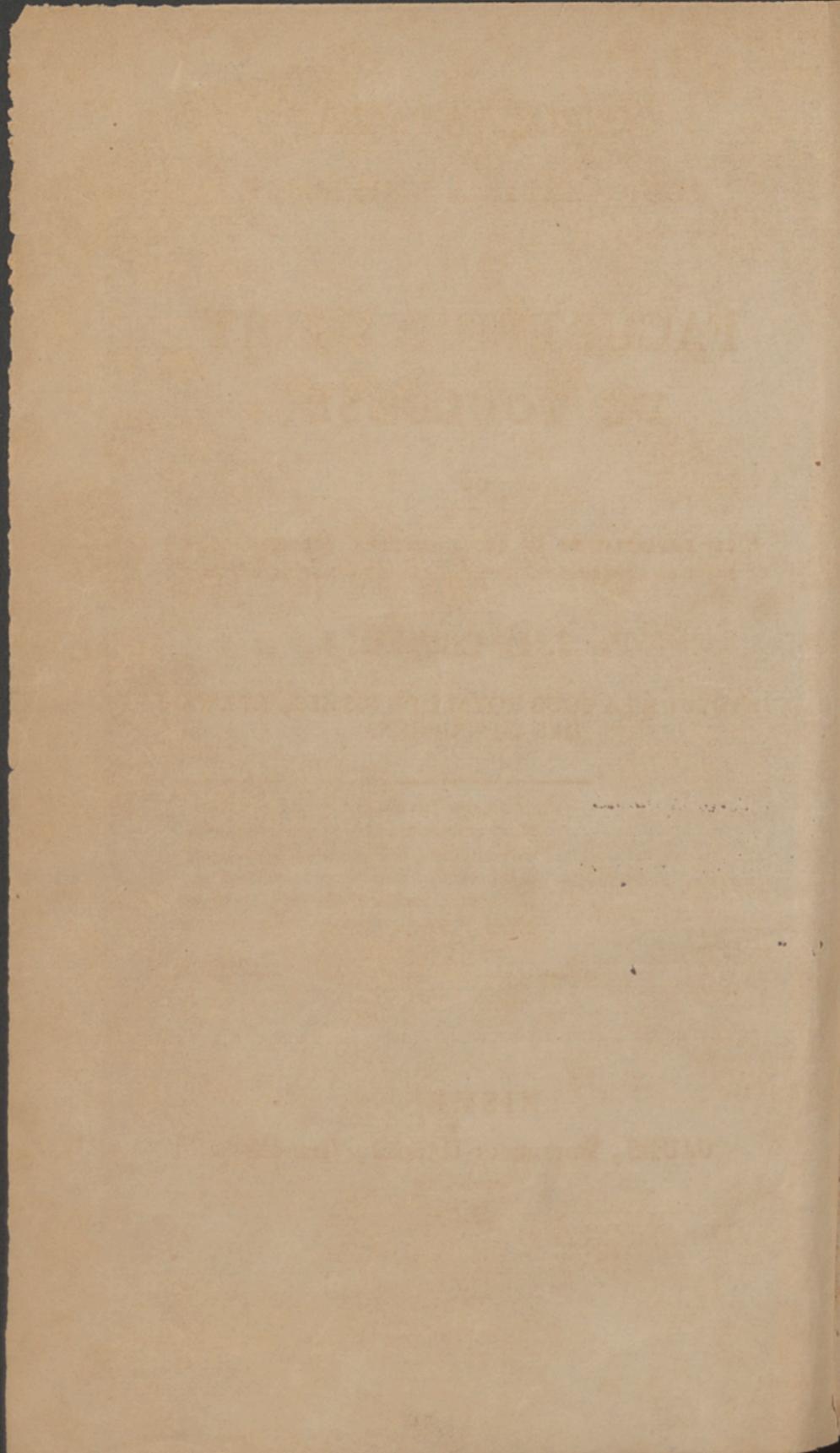
1857







Res 90,575-1



Faculté des Lettres de Toulouse.

— Res 30 575-1/21

RAPPORT

LU

A LA RENTRÉE DES FACULTÉS

Le 15 novembre 1852,

Par M. SAUVAGE

DOYEN.



TOULOUSE,

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,

RUE SAINT-ROME, 46.

—
1852.

REPORT

LA RECHERCHE DES FACULTÉS

M. R. SAVAGE



1891

RAPPORT.

Messieurs,

Voici la treizième fois que je viens, à pareil jour, présenter à cette solennelle assemblée, devant ce concile annuel de l'enseignement supérieur, le compte-rendu des travaux de la Faculté des lettres. L'honneur est toujours bien grand, mais l'augure est bien malheureux : la treizième fois ! aussi ma tâche n'a-t-elle jamais été plus difficile. Figurez-vous que, me trouvant encore chargé de l'une des trois choses, dont la médiocrité est insupportable, d'un discours public, je n'ai plus ni critique à faire, ni grief à articuler, ni vœu même à produire, et que je suis réduit au rôle très-honorable, mais excessivement ingrat, de rapporteur satisfait. Jamais, en effet, l'enseignement secondaire et quelques parties même de l'enseignement supérieur n'avaient été l'objet d'une réforme plus opportune, plus intelligente et plus heureuse. Je n'ai même plus à traiter ce lieu commun si fécond, en déclamations surtout, de l'envahissement des sciences et de l'oppression des

lettres. Ces deux sœurs se sont séparées pour mieux s'entendre, ce qu'il est bon quelquefois de faire, à ce qu'il paraît, dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre domestique; elles reprennent chacune leur place et leur liberté, mais en demeurant unies plus que jamais par un respect mutuel, par des services réciproques, par un commun dévouement à la gloire du pays et au progrès de l'esprit humain (1). Je n'ai donc plus qu'à rapprocher quelques chiffres, pour en dégager, autant qu'un pareil moyen peut atteindre le but, le niveau de l'enseignement secondaire dans le ressort de la Faculté des lettres de Toulouse: Stérile inventaire pour lequel j'ai besoin de réclamer une excessive indulgence.

Jusqu'à présent, j'ai toujours eu à constater, d'année en année, un notable accroissement dans le nombre des candidats qui viennent demander à la Faculté des Lettres de Toulouse la sanction de leurs études. La même remarque est à faire pour l'exercice dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, et la progression du chiffre y est encore peut-être plus considérable. Ce nombre inusité d'aspirants, fait isolé et qui ne tire point à conséquence, si ce n'est qu'il décime l'avenir, pourrait s'expliquer sans doute, soit par la vaste étendue de notre juridiction, dont les limites n'enferment pas moins de douze départements, soit par l'importance, de plus en plus grande, que notre ville acquiert tous les jours, particulièrement comme centre classique. Mais j'ai tout lieu de croire que, pour cette fois, il faut chercher ailleurs la principale cause de cette affluence.

Pendant que s'accomplissait, dans les conditions

(1) Rapport de M. Dumas.

ordinaires, l'exercice qui vient de finir, on savait déjà que diverses mesures allaient renouveler la face de l'enseignement, qu'un nouveau plan d'études pour les lycées, celui-là même dont l'application a déjà commencé, amènerait à sa suite un nouveau règlement sur le baccalauréat, celui-là même qui vient, en effet, de paraître, mais dont l'exécution est remise à quelques mois. Or, c'est dans l'espace étroit de ce régime transitoire que se sont précipités, poussés par la peur de l'inconnu, et que se précipiteraient de nouveau, au trimestre prochain, s'il y avait une session de grâce, la foule toujours nombreuse des candidats sans aveu, qui ont la conscience de leur faiblesse, ou, plutôt, qui n'ont pas de conscience. Avec ce merveilleux instinct que les élèves de l'ordre irrégulier possèdent par excellence, ils auront compté sans doute sur les facilités et les faveurs qui accompagnent d'ordinaire une liquidation. Je n'oserais pas dire, en vérité, qu'ils auront tout-à-fait compté sans hôte. Je me sens, en effet, pour ce qui me concerne, si pressé d'en finir avec toutes les impossibilités de l'ordre ancien, si pressé surtout d'entrer, le plus promptement possible, dans toute la beauté et toute la lumière du nouveau plan d'études et des nouvelles conditions d'épreuve, que si, pour isoler complètement les deux régimes, pour éviter toute solidarité et tout enchevêtrement de l'un sur l'autre, il ne fallait qu'un peu de faiblesse pour le passé, je m'y sentirais, je crois, naturellement disposé. Quoi qu'il en soit, c'est par les accidents de cette situation provisoire qu'on peut, je pense, expliquer comment, dans le cours de la période scolaire dont il s'agit, nos archives ont enregistré le chiffre tout-à-fait nouveau de 1006 examens.

Je ne songe donc pas à discuter sérieusement un pareil chiffre, et à demander à des données aussi incertaines, quel est le véritable niveau des études dans le ressort de notre Faculté. Il n'y a, à cet égard, qu'un moyen possible d'appréciation ; c'est de détacher de cet ensemble, comme j'en ai d'ailleurs l'habitude, la principale session de l'année, celle dont les candidats sérieux et réguliers forment le principal contingent, et la seule qui puisse offrir une base solide à quelques considérations.

Sur 373 candidats qui se sont présentés à Toulouse, au mois de juillet dernier, il y en a eu 187 d'admis, soit 50 pour 100. On s'aperçoit déjà qu'il s'agit ici d'études complètes et consciencieuses. Encore cette proportion va-t-elle s'élever de divers degrés, lorsque, distinguant, entre elles, les différentes catégories d'aspirants dont cette session se compose, autant du moins que le permet le voile qui couvre la plupart des origines scolaires, nous ferons à chacune d'elles la part qui lui revient.

Les lycées du ressort, par exemple, sur les 47 candidats qui forment leur contingent dans le total de la session qui m'occupe, ayant obtenu 33 nominations, se trouvent avoir, dans les admissions, une proportion de 70 pour 100, supérieure de 20, par conséquent, à la proportion commune. Les collèges communaux qui figurent, dans le même total, pour 109 candidats, en ayant eu 59 d'admis, voient leur proportion particulière s'élever à 54, inférieure évidemment à celle des lycées, mais quelque peu supérieure encore à la moyenne ; les petits séminaires qui ont présenté 48 candidats, sur lesquels 29 ont été admis, occupent la seconde place dans ce rapprochement, dépassent les collèges communaux, atteignent presque les lycées, et leur proportion particulière qui

est de 60, gagne 10, sur la proportion de l'ensemble. Il est bien évident que tous ces profits doivent s'exercer au préjudice de quelques autres catégories dont il me reste à faire la part, à savoir celle des établissements libres de diverse nature, et celle des candidats dont il n'a pas été possible de constater ou de présumer l'origine scolaire. Ces derniers, au nombre de 100, ne figurant que pour 41 dans le chiffre des admissions, éprouvent une perte à l'égard de la masse, au lieu de faire un gain, c'est-à-dire qu'ils descendent au lieu de monter, mais beaucoup moins cependant que les candidats de la libre concurrence dont le chiffre particulier s'abaisse jusqu'à 34, et demeure, par conséquent, inférieur de 16 à la proportion commune.

Maintenant, Messieurs, si, pour atténuer l'impression d'une telle chute, nous mettons en regard, je ne dis pas en présence, afin qu'on ne se trompe pas sur nos vrais sentiments, le lycée et le petit séminaire de Toulouse, le cœur se relève aussitôt avec le chiffre ; car nous trouvons pour chacun de ces deux établissements une part hors ligne dans le succès, quelque chose comme 80 ou 81 p. 010, c'est-à-dire le pair à 115 près. Le lycée, en effet, a obtenu 30 nominations sur 38 candidats, et le petit séminaire 13 sur 16, deux résultats qu'on croirait identiques, tant ils se rapprochent, si ce n'est qu'une supputation rigoureuse donne un léger avantage à l'établissement ecclésiastique ; pourquoi ne le dirions-nous pas pour l'acquit de notre justice, et surtout de nos sympathies ? Disons surtout que de tels succès, obtenus par des études loyales et consciencieuses, se font réciproquement honneur, et qu'on pourrait appliquer aux deux établissements ce qu'un Père de l'église, je crois, disait de Démosthène et de Cicéron :

que l'un des deux avait empêché l'autre d'être le premier.

Du reste, Messieurs, il se pourrait que les chiffres sur lesquels repose le rapprochement général que je viens d'essayer, ne soient pas d'une incontestable exactitude, à cause de la difficulté qu'il y a, depuis la suppression du certificat d'études, d'obtenir des classifications précises ; mais ils sont assez près de la vérité, surtout quant aux lycées, aux collèges communaux et aux petits séminaires, pour avoir encore une grande signification, et contenir un salutaire avertissement : c'est que les plus beaux résultats sont ici conformes à la raison des choses, et qu'ils appartiennent, comme ils appartiendront toujours, aux maisons qui présentent les plus fortes garanties pour la discipline, pour les moyens d'étude et la parfaite loyauté de l'enseignement.

Maintenant, messieurs, si je suivais l'ordre habituel de mon travail, je devrais, afin de compléter l'aperçu qui précède, consulter les procès-verbaux de nos examens, et, au moyen des notes qui y sont consignées, vous dire quelles sont les diverses sections du programme auxquelles les réponses des candidats ont donné le plus de satisfaction. Cette recherche, s'il était possible de la bien faire, pourrait fournir quelques éléments pour apprécier la pente actuelle des esprits ; mais, outre que l'inclination de notre siècle est assez manifeste, tant elle se porte avec ardeur vers les applications de la science, je ne puis oublier que le programme qui touche au terme de son existence, a été souvent, trop souvent peut-être, soit par son caractère évidemment complexe, soit par la contradiction palpable du titre avec le fond, soit par son étendue démesurée et sa prétention encyclopédique, l'objet de mes incessantes

réclamations. Ne vaut-il donc pas mieux que je vous parle des espérances que fait concevoir le nouveau régime, que de vous entretenir des derniers ennuis qu'aurait pu nous donner l'ancien ?

Quand on a fait une étude attentive du nouveau plan d'études, on éprouve ce sentiment de satisfaction, et, pour ainsi dire, de bien-être, qui résulte de toute combinaison bien faite, et de toute difficulté vaincue. On s'aperçoit bientôt en effet, que la nouvelle économie apporte avec elle, pour la distribution des choses et des personnes, pour la satisfaction des besoins accidentels du temps et des éternels besoins de l'esprit, autant de facilités qu'il y avait d'impossibilités autrefois, autant d'heureuses solutions, en un mot, qu'il y avait autrefois de problèmes à résoudre. Un philosophe a dit que l'ordre double l'espace; on pourrait dire que la bifurcation double le temps par la variété, la flexibilité, le jeu facile de ses articulations. Le système est si bien fait, qu'il vaut même mieux que le nom qu'il porte. Le mot fait d'abord craindre une séparation, et, quand on en vient à la pratique, on reconnaît que la communauté et la réciprocité des choses n'avaient jamais été aussi grandes, et que l'union des personnes n'avait jamais été plus continuelle et plus intime. Au lieu de divers pelotons d'élèves qui marchaient autrefois sur autant de colonnes qu'il y avait de buts divers et de moyens de les atteindre; au lieu de deux nations, étrangères l'une à l'autre, souvent hostiles, il n'y aura plus maintenant dans les lycées, qu'une seule population, réunie d'abord, pendant trois ans, sous les mêmes professeurs, dans le même lieu, aux mêmes heures et pour les mêmes études, à cet âge où l'amitié jette ses premières et ses plus tendres racines; puis, pendant les quatre années qui

suivent, se quittant le matin, comme les enfants d'une même famille qui vont chacun à la tâche, pour se réunir, le soir, au commun banquet de l'éloquence et de la poésie, ces merveilleux truchemens des esprits et des cœurs; et là, faire l'échange de leurs sentiments et de leurs pensées, croiser peut-être leurs études, au contact de nobles jalousies, de telle sorte que le raisonnement venant à mêler l'exactitude de ses procédés aux vives allures de l'imagination, il en résulte comme un tempérament commun pour toutes ces intelligences. Ainsi, au lieu de ce déplorable divorce qui existait, au collège, dans toute la rigueur du mot, entre les sciences et les lettres, se réalisera cette heureuse alliance que le ministre a exprimée en termes si magnifiques dans un mémorable discours.

Du reste, Messieurs, l'essai de la bifurcation vient de commencer dans le lycée de Toulouse, l'un des plus complets et des plus beaux établissements où pût se faire l'épreuve, et déjà l'avenir du nouveau plan s'y révèle par les plus heureux augures. On s'aperçoit que, dans la section littéraire, le goût des études classiques est ravivé par la séparation des éléments hétérogènes qui en altéraient la pureté, et, dans la section scientifique, l'ardeur naturelle, la passion, pour ainsi dire, qui s'attache à ce genre d'étude, sont encore excitées par cette pensée que, si quelques-uns des candidats aux écoles, trahis par la fortune ou par leurs forces, venaient à manquer le but, le diplôme de bachelier ès-sciences peut se trouver maintenant au bout de leurs efforts, et leur ouvrir aussitôt une de ces nombreuses carrières civiles dont la science occupe le seuil. Il n'y a pas jusqu'aux classes de grammaire qui n'aient elles-mêmes, par une des combinaisons du nouveau plan, un but as-

suré et prochain. Un jour, sans doute, un diplôme spécial sera le prix de l'examen de quatrième, et mettra l'humble lauréat en état peut-être d'occuper le premier rang dans la profession modeste qu'il aura choisie. Il y a plus, Messieurs, et comme l'explique parfaitement la circulaire du 1^{er} octobre, la vie du collège est aujourd'hui partagée en quatre époques distinctes qui forment chacune comme un tout complet : Etudes élémentaires, études de grammaire, études principalement littéraires, études principalement scientifiques. Un élève peut donc s'arrêter à l'une de ces époques, sans essayer de traverser toutes les autres et réaliser néanmoins toutes les conditions de la carrière qu'il veut embrasser. Ainsi, quoique M. le ministre ait pris soin de dire que les lycées sont désormais des établissements modèles qui ont pour objet d'élever le niveau de l'enseignement, et de se distinguer bien moins par le nombre des élèves, que par la forte et habile organisation des études, ma conviction profonde est que le nombre lui-même sera la conséquence nécessaire d'une pareille organisation. Un lycée réunit aujourd'hui plusieurs établissements dans un seul; c'est un vrai gymnase, c'est le *Pentathle* antique, où se trouvent des instruments de lutte pour tous les jeux de l'esprit. C'est ce que paraissent avoir déjà compris les familles, à en juger par l'empressement dont celui de Toulouse est l'objet, soit qu'y règne encore le souvenir de son dernier chef, enlevé à notre estime et à notre affection par le haut prix que viennent de recevoir ses services, soit que son successeur ait porté sa fortune avec lui, c'est-à-dire le prestige qui accompagne partout l'homme habile et plus d'une fois heureux.

Il y a surtout un tribut que j'éprouve le besoin de payer au nouveau plan d'études. Les langues ancien-

nes président à l'inauguration du nouveau système, l'accompagnent dans toutes ses évolutions et gardent jusqu'au bout le premier rang. Les noms même y subsistent à côté des choses, et ce n'est pas sans une pieuse émotion que j'ai retrouvé, jusque dans les programmes de la section scientifique, ces mots consacrés de *troisième*, de *seconde*, de *rhétorique*, qui, sous le beau nom d'*humanités*, commencent la vie de l'âme; qui ont fait autrefois palpiter tant de cœurs; que l'écho du collège a si souvent portés dans la famille, et qui placées aux premiers degrés de l'initiation littéraire, pourraient revendiquer peut-être une bonne part dans le labeur qui a préparé la gloire des lettres françaises.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de rentrer dans la spécialité de mon sujet; car je crains bien que la vivacité de mes sympathies pour le nouveau plan d'études, ne m'ait emporté au-delà des attributions de ce travail.

Une organisation qui généralise d'abord l'instruction, qui la fortifie ensuite, en la spécialisant, doit nécessairement produire, dans l'ordre scientifique, comme dans l'ordre littéraire, de sérieux candidats pour les grades, au moment surtout où se trouve rétabli, entre le programme de l'enseignement secondaire et celui du Baccalauréat, ce rapport qui n'existait pas, cette correspondance rigoureuse que j'ai si souvent réclamée et en dehors de laquelle, il fallait nécessairement demander un supplément d'études à des écoles auxiliaires. La Faculté des Lettres accepte cet augure.

Mais cette réforme importante n'est pas la seule qu'ait subie notre programme. En réduisant les matières des examens aux proportions des études des lycées, en demandant désormais beaucoup moins au

travail mécanique de la mémoire, on exigera quelque chose de plus de l'exercice intelligent de l'esprit. A côté de la version, qui demeure comme le fondement de l'épreuve écrite, on a placé une autre composition, ou française, ou latine, selon que le sort en décidera. Cette addition aura deux excellents résultats : celui d'abord de relever la moralité de l'examen et d'en faire une vérité, de donner une chance de plus à des candidats estimables que trahissait quelquefois leur mémoire, et d'écarter ces candidats aventureux qui, après s'être assimilés mécaniquement un Manuel, ont pu quelquefois surprendre un succès.

Par une autre mesure, non moins heureuse, et dans laquelle je reconnais, qu'il me soit permis de le dire, l'accomplissement du vœu que j'ai le plus souvent exprimé, le nombre de nos sessions est réduit à *trois* au lieu de *quatre*, ou, plutôt, au lieu de *six*, car deux ou trois sessions exceptionnelles, accordées, à la rigueur de la lettre, par la bienveillance de l'autorité, venaient s'interposer, de temps à autre, entre les sessions régulières, et constituaient la Faculté dans une sorte d'état permanent d'examens. Cette excellente réforme, en donnant aux candidats sérieux plus de temps pour réparer un regrettable échec, enlève en même temps aux candidats de hasard l'occasion trop fréquente de tenter la fortune, et leur laisse ainsi de suffisants loisirs pour faire cette salutaire réflexion : Qu'avec tout l'esprit d'invention et tout le temps qu'ils perdent à ne pas suivre la bonne voie, ils l'auraient souvent honorablement parcourue. Du reste, cette réduction n'atteint pas les deux sessions que la Faculté va tenir, tous les ans, aux extrêmes limites de son ressort, l'une à Cahors, l'autre à Pau : bonne institution qui a le

double avantage d'éviter aux familles les sollicitudes d'un déplacement d'ailleurs dispendieux, et d'assurer à la surveillance des juges des moyens précieux de notoriété, qu'a beaucoup trop supprimés l'abolition du certificat d'études et du domicile académique.

Cependant tout n'était pas fait encore : après avoir fortifié l'étude des langues anciennes, base fondamentale de l'épreuve ; après avoir surtout ajouté aux garanties de l'examen , une seconde composition écrite, il était impossible de ne pas reconnaître qu'à *seize ans*, les jeunes gens ne remplissent pas sérieusement les conditions des premiers grades qui leur ouvrent plus tard l'accès des Facultés. Il avait donc été fortement question de décider que les aspirants au baccalauréat ne pourraient pas se présenter à l'examen, avant l'âge de *dix-huit ans*. C'était surtout dans l'intérêt des familles que le gouvernement songeait à adopter cette condition d'âge, car elles ont trop souvent à déplorer les conséquences funestes d'une émancipation prématurée : or, retarder un jeune homme, c'est presque toujours le sauver. Mais comme cette question se rattache aux considérations de l'ordre le plus élevé et à quelques dispositions de lois antérieures, pour mener à bonne fin une si utile réforme, le concours du Corps législatif a été jugé nécessaire.

Alors la sagesse du gouvernement a pris une autre voie pour atteindre le même but. Il lui a paru qu'il fallait suivre les élèves au-delà même de l'âge où, abandonnant les études premières, données sous le sceau de l'autorité, ils commencent les études déjà libres et personnelles qui sont une préparation plus immédiate aux épreuves sérieuses de la vie. Cette pensée n'a pas en vain préoccupé l'esprit du ministre

qui préside, d'une main si ferme et si résolue, aux destinées de l'instruction publique. Après l'avoir d'abord déposée dans cette disposition du décret du 10 avril, qui porte que, chaque année, les étudiants des Ecoles de Droit doivent se faire inscrire à deux cours de la Faculté des lettres, il vient de la rendre exécutoire par une décision toute récente du 29 octobre dernier.

Cette décision, jeunes étudiants, réalise encore un de nos vœux ; elle répond à un des plus fréquents appels que j'aie adressés ici même à la jeunesse des écoles : non, certes, que les auditeurs aient jamais manqué à notre parole, savante dans ceux-ci, brillante dans ceux-là, plus modeste dans quelques-uns, utile et honorable dans la bouche de tous. Nul ne le sait mieux que l'ancien collègue qui a marqué, d'un sillon si lumineux, son passage au milieu de nous. Si quelquefois, du poste élevé dont l'une de nos chaires fut peut-être le premier degré, sa pensée se reporte vers les jours de cette brillante gymnastique, il doit sans doute maintenant regarder comme un des plus beaux, celui où se fit quelque peu attendre sa parole toujours si impatiemment désirée. D'ailleurs, messieurs, les auditeurs ne se comptent pas ; quiconque parle en public les apprécie surtout pour leur silence attentif, pour leur recueillement, laissez-moi dire pour leur amitié. Un *petit nombre d'adorateurs zélés* lui vient beaucoup plus en aide que le grand nombre. C'est alors véritablement que l'auditeur, selon le mot naïf d'un ancien, *est à moitié de la parole avec celui qui dit* : on n'est si content d'avoir bien rencontré, qu'à la condition d'avoir été bien entendu et bien senti. Or le goût de la foule n'est pas toujours le plus sûr, et il faut quelquefois appeler de ses jugements, comme un artiste de l'antiquité, à soi-même et aux muses.

Mais animés que nous sommes de cet esprit de famille qui doit unir entre elles, comme deux sœurs, la Faculté de Droit et la Faculté des Lettres, il nous est quelquefois arrivé de penser que c'était peut-être nous qui vous étions nécessaires, et c'est pour cela que nous avons devancé l'appel qui vous est fait aujourd'hui par une haute sagesse. Mais afin de vous ôter, ainsi qu'à nous-mêmes, l'ennui de ce que vous êtes tenus de regarder aujourd'hui comme un devoir, nous réclamons la préférence, à titre de priorité.

Oui, jeunes gens, croyez que nous vous sommes nécessaires, et que tout n'est pas dit pour vous, même après les savantes leçons que vous venez recevoir ici sur l'objet spécial de vos études. Au-dessus de toute science particulière, même la plus vaste, il y a une science générale qui la dirige et l'éclaire et qui en est distincte. Mais à cette philosophie de la science, il faut un langage, l'éloquence, qui vienne répandre l'intérêt et la vie, là où l'esprit philosophique a porté l'ordre et la lumière (1). Dans un sens encore plus étendu, la littérature est comme l'âme universelle qui pénètre et féconde tout le corps des connaissances humaines.

Mens agit at molem et magno se corpore miscet.

Que dis-je? les plus beaux génies, dans un ordre scientifique quelconque, depuis Lucrèce jusqu'à Buffon, ont emprunté à la magie des lettres cette forme brillante qui seule peut faire vivre l'œuvre de la pensée, et le prestige en a été si grand, que la re-

(1) Villemain, *Cours de littérature du 18^e siècle*.

nommée de l'écrivain est allée plus loin quelquefois que celle du savant ou du philosophe. L'administration même de la justice, qui vous appellera peut-être un jour à ses austères devoirs, ne compte pas un seul magistrat qui n'ait été, en même temps, un excellent citoyen et un éminent orateur. C'est que le grand style a son foyer dans les grands sentiments. Malgré la faiblesse de nos mœurs, ces graves et nobles figures du 16^e siècle ne se sont pas entièrement effacées, ces belles traditions ne se sont pas tout à fait perdues, et le spectacle de cette heureuse alliance vous était encore donné il y a peu de jours, dans une mémorable allocution, pour une autre rentrée solennelle. Où croyez-vous cependant que se fût allumée cette chaleur intérieure qui anime toute l'œuvre, d'autant plus expansive et féconde qu'elle y est plus concentrée ; où pensez-vous que se fût aiguisée cette parole incisive, d'autant plus ardente qu'elle y est plus contenue, si ce n'est qu'il y avait là quelque chose de l'âme de Tacite qui respirait sous la plume de Salluste.

Mais l'enseignement supérieur des lettres n'a pas seulement pour objet le perfectionnement des esprits, c'est surtout la vie morale qu'il exprime. Il est, par exemple, impossible de toucher à l'antiquité classique, cette mère du *bon* et du *beau*, *matrem omnium bonorum et omnium benefactorum*, sans qu'aussitôt une leçon de goût n'y devienne une leçon de morale. Chose merveilleuse ! Cette philosophie pratique qu'on appelle la science de la vie, n'y est pas seulement dans le fond des choses, elle éclate jusque dans les mots. Cicéron appelle l'éloquence une *vertu*, et dans la langue d'Horace, *goût et sagesse* sont synonymes. Une leçon de littérature ancienne est comme une indirecte prédication de toutes les idées généreuses,

de toutes les pensées nobles , de tous les sentiments élevés, en même temps que des principes les plus essentiels de l'esthétique.

Et dans quel temps , jeunes disciples , fut-il plus nécessaire de présenter cet aliment à la moralité humaine ? Quand c'est le chiffre qui domine les esprits et les âmes ; quand les mille voix d'un ardent industrialisme semblent se résumer en un seul cri :

O cives, cives, quaerenda pecunia primum !

n'est-il pas bon qu'il y ait quelque part , loin du sifflement de ces vapeurs , de ces feux , de ces gaz , de ces tonnerres obéissants qui vous fascineraient peut-être , une enceinte où puisse se calmer cette ardeur fébrile qui suppose une vie et des besoins sans bornes. Or, en exprimant le suc des lettres anciennes , nous avons recueilli cette double sentence , que l'homme vit peu et de peu. Et , en effet :

Il faut si peu de chose , et pour si peu de temps !

Venez donc dans nos palestres, et, comme les anciens athlètes , frottez-vous d'huile avant le combat , afin , par exemple , que si , un jour, livrés à des vœux et à des efforts impuissants , vous veniez à croire sérieusement que le *superflu* est chose fort nécessaire , une heureuse réminiscence, dans un moment lucide, fasse briller à vos yeux les reflets d'or de la médiocrité , *auream mediocritatem* , que Lafontaine a encore mieux connue peut-être , quand il la met au rang des déesses , et qu'il l'appelle :

Compagne du repos , mère du bon esprit.

Vous rapporterez aussi de nos entretiens cette maxime également féconde pour le goût et pour le bonheur, que si le bon sens, comme dit Horace, est

le fondement de l'art d'écrire, c'est parce qu'il est aussi, comme dit Bossuet, *le maître de la vie humaine*.

Un ancien a dit avec beaucoup de grâce, qu'en voyage un aimable causeur tient lieu de véhicule.

Comes facundus in viâ pro vehiculo est.

Eh bien, l'esprit des lettres voyage avec nous, *peregrinantur*, et pour quiconque chemine à pied dans les sentiers de la vie, il ne saurait y avoir de causeur plus intime, de compagnon plus disert. Que dis-je ? cet esprit nous précède et nous éclaire. Quand on se souvient d'un beau vers, dit un penseur moderne, d'un beau mot, d'une belle phrase, on les voit devant soi, et les yeux semblent les suivre dans l'espace (1).

Mais je m'aperçois que, sans y penser, je viens d'esquisser, à peu près, ce que peut être, par exemple, un cours de littérature latine : aussi simple, aussi familier, aussi tendre parfois. Le bagage est mince, j'en conviens, qu'on en peut rapporter ; mais songez que ce sera un échange contre quelques heures que vous auriez certainement perdues, qui vous auraient perdus peut-être !... Vous n'attendez pas, j'espère, que j'essaie aussi de résumer et de caractériser les leçons de mes sçavans collègues. Pour plusieurs d'entré vous, de récents et vivants souvenirs, garanties de vos plaisirs futurs, ne laissent point de place à de froides et incomplètes analyses. Un juge éminent m'a d'ailleurs prévenu, et la Faculté des Lettres prend volontiers sa part, avec un sentiment de fierté et de gratitude, de la justice que le premier

(1) Joubert.

magistrat de ce département a publiquement rendue, avec sa parole si pleine d'autorité, à l'enseignement supérieur de notre ville, tandis qu'il jetait un coup d'œil sûr et rapide sur tous les détails de sa féconde administration, et sur tous les objets de ses ardentés sollicitudes.

Du reste, après un demi-siècle, ou peu s'en faut, d'inutiles espérances et de vaines promesses, nous avons enfin reçu le droit de bourgeoisie au sein de ces murs si longtemps inhospitaliers. Inscrits, dès 1808, au nombre des établissements d'instruction supérieure dont notre ville est si richement dotée, nous y avons enfin un asile dont nous serons heureux de vous faire les premiers honneurs. Nous prendrons de vous les augures, car la jeunesse porte bonheur, et nous aimerons à dater notre prise de possession de votre joyeux avènement. Cette gracieuse coïncidence adoucira nos longues amertumes, et retiendra sur nos lèvres de trop justes récriminations contre tous les oublis du passé. Vous nous aiderez bien plutôt à glorifier le présent, et à payer la dette de l'avenir. Aussi bien, vous devez vous considérer comme solidaires du sentiment de vive gratitude qui nous anime, car cette ville a toujours regardé, à bon droit, sa population studieuse comme un des plus beaux fleurons de sa couronne municipale, et vous êtes de moitié, pour le moins, dans l'acte d'éclatante réparation qu'elle vient de consacrer. Mais en parlant de notre reconnaissance, je ne me pardonnerai pas d'oublier que la dernière instance qui devait enfin amener une solution, fut vivement engagée par le dernier chef de cette Académie, et le succès décidé par l'infatigable ardeur de ce zèle qu'il portait partout, mais qu'il se plut surtout à déployer dans une affaire qu'il avait

singulièrement prise à cœur. Il ne tiendra pas à son honorable successeur, nous en avons déjà la preuve, que cette heureuse issue ne soit bientôt accompagnée de toutes les conditions qui doivent la rendre définitive.

Mais grâces soient rendues surtout au conseil tout entier de la cité, et à l'administration éclairée qui est sortie de son sein. Le concours de toutes les volontés, l'accord facile de tous les esprits sur une question de cette importance, témoignent suffisamment que jamais les traditions de la ville lettrée et savante n'avaient été mieux respectées, les intérêts de sa prospérité matérielle mieux entendus, les besoins de sa grandeur morale, mieux compris et plus hautement satisfaits. Toutefois aucun de ceux à qui la Faculté des Lettres est si heureuse de rendre cet hommage, ne serait jaloux, j'en suis sûr, si l'expression en était encore plus vive et plus sentie, en s'adressant au vénérable chef qui préside à leurs délibérations. Nul n'avait plus chèrement et plus glorieusement conquis le droit d'un noble repos; mais il y a, dans les cœurs généreux, un sentiment qui ne prend jamais sa retraite. C'est le dévouement inspiré par un vrai patriotisme... Il n'est pas possible, colonel, de jamais affaiblir l'honneur de votre glorieux passé; mais s'il est vrai que l'abnégation du citoyen soit supérieure au courage même du soldat, il me semble que votre dernière campagne sera la plus belle.

Ainsi, Messieurs, récapitulation faite, un fécond avenir s'ouvre devant nous, inaugurant de nouvelles destinées, et pour l'enseignement littéraire, et pour l'enseignement scientifique, et pour les Facultés des Lettres en particulier, et pour l'Université en général: oui, Messieurs, pour l'Université! c'est sans

doute parce qu'elle va reprendre son énergie native, qu'elle a reçu le nom de *nouvelle Université*, de la bouche la plus officielle, et dans l'une de ses plus vitales solennités. Est-ce, d'ailleurs, que l'institution peut périr, quand l'ère du fondateur va renaître ? Mais je n'ai pas foi seulement à la force des choses et à l'empire des circonstances, j'ai foi aussi à la solennité des paroles, et je crois, comme il a été dit, que jamais notre grand système d'enseignement national n'aura été plus fidèle à la pensée de son immortel auteur (1). Or, Messieurs, laissez-moi, en finissant, vous découvrir, dans un simple récit, le secret de cette pensée créatrice, et celui de notre perpétuité.

Comme tous les grands esprits, Napoléon aimait passionnément les lettres, et il avait emporté en Egypte plus d'un ouvrage étranger au but de l'expédition. Ami des grandes pensées et des grands noms, des émotions solennelles et des imposants spectacles, il lisait un jour Lucain, sur les bords du Nil, aux pieds des Pyramides; mais, comme il ne comprenait pas toujours bien ce poète, d'ailleurs souvent obscur, il se plaignait qu'on ne lui eût pas mieux enseigné le latin; et il félicitait, non sans un peu d'envie, de ce qu'ils étaient plus heureux que lui, quelques hommes de lettres qui l'avaient accompagné, comme l'*escadron des amis* avait autrefois accompagné Scipion au siège de Namance. Etonné d'entendre dire qu'ils ne seraient pas moins embarrassés : « Mais on ne sait donc plus le latin en France, s'écria-t-il; ah ! un jour j'y mettrai bon ordre ! » Déjà il méditait la restauration des études classiques, et quelques an-

(1) Paroles de M. le Ministre.

nées plus tard il fondait l'Université, c'est-à-dire, Messieurs, entr'autres enseignements, le culte impé-
rissable de l'antiquité grecque et latine ; et ce fut
toujours l'institution dont il s'honora le plus.

« Il faut, disait-il souvent, que l'enseignement
» soit, avant tout, judicieux et classique : ayons de
» fortes études et une jeunesse nourrie dans l'admi-
» ration du grand et du beau : Corneille et Bossuet,
» l'antiquité et le siècle de Louis XIV, voilà ce
» qu'il lui faut ! J'aime les sciences mathématiques
» et naturelles ; chacune d'elles est une belle appli-
» cation partielle de l'esprit humain ; les lettres,
» c'est l'esprit humain lui-même. »

Son neveu, j'ai presque dit son fils, par la ligne
du génie et l'identité providentielle de l'avène-
ment, a recueilli aussi cette partie du grand héritage.
Plus d'une fois, au milieu des plus graves soucis du
gouvernement, il s'est plu à révéler ses sympathies
et son goût particulier pour cette antiquité classique
qui sera toujours l'honneur de l'esprit humain. Fidèle
à toutes les prédilections de son oncle, il aime quel-
quefois à parler la langue même de Lucain ; c'est
sous sa haute approbation, sous son inspiration peut-
être, que la harangue latine fut rétablie, il y a un
an, dans la solennité du concours général, afin que
le plus grand jour de l'Université retrouvât son plus
vieux prestige. Quelques jours plus tard, après s'être
plu à doubler de sa main le prix du discours Latin
qui s'appelle le prix d'honneur, il accordait la plus
haute des distinctions à l'orateur universitaire qui
venait de défendre les études classiques dans la
langue de Cicéron, et qui avait dit d'une manière
si ingénieuse et si délicate, que les mères sont heu-
reuses en songeant que leurs enfants comprennent
une langue qu'elles n'entendent pas elles-mêmes.

Ainsi, Messieurs, défendue par un grand souvenir, protégée par le respect que ce souvenir inspire surtout à celui-là même qui doit bientôt le consacrer, l'Université va reprendre une vie nouvelle, pour être, comme autrefois, un des plus beaux attributs de l'Empire... Et déjà même, si l'imposant spectacle qui frappe en ce moment mes regards, n'est pas une illusion, ne vous semble-t-il pas que nous ne sommes point ici pour mener un deuil, et que, vous-mêmes, Messieurs, vous n'êtes pas venus pour assister à des funérailles!



